



Montreuil, le 31 octobre 2017

Mme Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail  
127, rue de Grenelle  
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/AT  
N°273 - 20171031

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h du jeudi 16 au jeudi 30 novembre 2017 inclus.**

Madame la Ministre,

Malgré les mobilisations de septembre et d'octobre, le gouvernement a fait le choix de poursuivre sa tentative de passage en force visant à affaiblir les protections des travailleurs.

La CGT a décidé de poursuivre la bataille contre les projets d'ordonnances portant sur le Code du travail. Elle poursuit le combat pour un Code du travail renforcé, de nouveaux droits, d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants, l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales, le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Outre les revendications portant sur le Code du travail, dont le devenir aura nécessairement un impact sur la Fonction publique et son cadre national de garanties statutaires, le 16 novembre sera l'occasion pour les personnels de la Fonction publique territoriale de porter leurs exigences sur :

- L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une revalorisation urgente de la valeur du point d'indice ; l'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière.
- L'abandon de l'augmentation de la CSG et le rétablissement complet d'une Sécurité sociale solidaire, universelle, basée sur les cotisations sociales à partir des richesses créées par le travail.
- Le non-rétablissement du jour de carence.
- L'arrêt des suppressions de postes.
- L'arrêt du processus de réforme territoriale ; le refus des annonces formulées dans le cadre du Projet Action Publique 2022.
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;

... / ...

- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du CPF et du CPA ;
- La pérennité de l'emploi pour les personnels impactés par le nouveau décret portant sur les rythmes scolaires.
- L'aboutissement rapide du chantier engagé ces derniers mois pour la revalorisation des carrières des ATSEM.
- Le respect des missions des travailleurs sociaux dans l'esprit des avancées de 1945, la reconnaissance réelle des qualifications par le passage en catégorie A des cadres d'emplois concernés.
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole minoritaire PPCR imposé par le gouvernement ;
- La défense et l'amélioration des missions publiques, le renforcement du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;
- Des créations d'emplois statutaires et la poursuite du plan de titularisation et de déprécarisation, notamment pour tous les « contrats aidés ».
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT) ;

**En complément du préavis déjà déposé auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, nous déposons par conséquent un préavis de grève de 0 à 24 h concernant les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour les journées des 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 2017.**

Nous vous adressons, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,  
Baptiste TALBOT,  
Secrétaire général